CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2016

Motion relative à la fermeture de Caterpillar – GOSSELIES déposée par

Mme Dorothée DE RODDER, Chef de groupe PS et

MM. Bernard LIEBIN, Chef de groupe MR, David LAVAUX, Chef de

groupe CDH et Philippe CORNET, Chef de groupe ECOLO

La fermeture annoncée de ce site industriel est un drame pour le Hainaut.

Le Conseil provincial ne peut que déplorer cette cessation d'activités complète et brutale même si de précédentes restructurations laissaient à penser que l'avenir du site était en question.

Voici trois ans en effet, le groupe avait déjà imposé d'importants efforts au personnel, les prétendant nécessaires à la pérennité de l'implantation carolo. Aujourd'hui, il décide pourtant de fermer le site alors même qu'il s'apprête à renforcer ses activités dans d'autres pays notamment à Grenoble.

Ces agissements sont choquants de par le peu de considération qu'ils traduisent envers les hommes et femmes qui ont contribué à faire Caterpillar depuis près de 50 ans.

Ils sont préjudiciables pour la région, aussi. Car outre les 2.200 travailleurs directement touchés par la mesure, c'est l'existence de dizaines de fournisseurs ayant pour client significatif Caterpillar qui se trouve menacée. En ce compris des institutions provinciales : l'Entreprise de Travail adapté Metalgroup figure en effet de longue date parmi les sous-traitants de Caterpillar et cette activité représente 15 % de son chiffre d'affaires, soit quelque 476.000 € pour l'année 2015... Une vingtaine d'emplois de personnes moins valides et fragilisées est menacée, à laquelle s'ajoute le personnel d'encadrement.

Le Conseil invite également son enseignement à proposer aux travailleurs de Caterpillar des formations existantes ou à développer permettant d'envisager leur reconversion et ouvrant de réelles perspectives d'embauche. A l'instar des formations destinées à une jeunesse hainuyère dont le Conseil espère ardemment qu'elle ne se laissera pas décourager par le coup qu'a porté Caterpillar au tissu économique de la région.

Plus que l'expression officielle de sa désapprobation à l'égard de l'attitude du groupe Caterpillar et de sa solidarité envers le personnel , c'est donc la volonté d'une action concrète de soutien et d'implication que le Conseil provincial souhaite manifester ce jour.

Dans ce contexte laissant peu de place à la régulation, l'Europe doit s'ériger en protecteur de son marché du travail et de ses travailleurs. Il apparaît nécessaire, aussi, qu'une harmonisation réelle du marché du travail ait lieu en son sein pour gommer une néfaste concurrence entre pays. Tous les niveaux de pouvoir doivent faire front pour défendre l'emploi, et un emploi dans de bonnes conditions, entouré, donc, d'un climat social épanouissant.

Ce n'est qu'en se concentrant sur le fond du problème du travail, de la formation, des rémunérations, de l'adaptation rapide aux nouvelles technologies, des circuits courts, d'échanges mondiaux réfléchis et orientés vers le développement durable qu'un fonctionnement win win réel et pérenne pourra voir le jour.

Au regard de ce qui précède, le Conseil provincial,

Considérant l'annonce de la volonté du groupe Caterpillar de fermer son site de Gosselies alors que ses dividendes ont augmenté tandis que ses résultats diminuaient :

Que cette décision a été prise sans concertation préalable et de manière extrêmement brutale pour les travailleurs ;

Considérant que cette fermeture entraînera la perte directe de 2.200 emplois et indirecte de quelque 5.000 emplois de plus ;

Que ces pertes d'emplois seront dramatiques pour les travailleurs concernés, leurs familles, les PME et TPE sous-traitantes, depuis leur direction jusqu'aux familles de leurs employés ;

Que l'impact socio-économique de cette fermeture influera très négativement sur le tissu socio-économique du Hainaut ;

Demande au Collège provincial de mettre en place un plan d'entreprise pour son Entreprise de Travail Adapté Metalgroup directement touchée par la fermeture annoncée en travaillant à sa diversification et d'inviter l'enseignement provincial – particulièrement ses filières de la promotion sociale – à proposer aux travailleurs de Caterpillar des formations existantes ou à développer en vue de leur reconversion, de la validation de leurs compétences dans une perspective d'embauche

- Souhaite manifester sa totale solidarité à l'égard de l'ensemble des travailleurs de caterpillar et de ses sous-traitants directs et indirects;
- Souhaite, par la présence motion, interpeller Monsieur le Premier Ministre fédéral, Monsieur le Ministre Président de la Wallonie ainsi que les Autorités européennes afin de leur demander :
 - De prévoir les moyens financiers nécessaires pour la reconversion du site et de manière plus large la région de Charleroi;
 - De prendre toutes les garanties pour que les travailleurs soient correctement indemnisés et accompagnés dans des procédures de reclassement, de reconversion à la recherche d'un nouvel emploi;
 - De trouver les moyens financiers afin de permettre aux soustraitants dont Metalgroup d'avoir la capacité de se reconvertir et de se diversifier pour faire face aux difficultés à court terme auxquelles ils sont confrontés
 - D'œuvrer à une harmonisation du marché du travail au niveau européen

Adopté par le Conseil provincial du Hainaut. En séance à MONS, le 29 septembre 2016 LE DIRECTEUR GENERAL PROVINCIAL, LA PRESIDENTE,

Patrick MELIS

Charlyne MORETTI